OLYMPIADES 2025

Règlement de l'épreuve de pompes

L'épreuve propose trois différents types de pompes, chacun ayant un son propre coefficient de difficulté :

- Pompes inclinées pour un coefficient de 0,6 ;
- Pompes classiques pour un coefficient de 1 ;
- Pompes déclinées pour un coefficient de 1,3.

Avant de se lancer dans l'épreuve, le participant ou la participante doit annoncer un contrat de pompes, c'est à dire le nombre de pompes qu'il ou elle pense être en capacité de réussir parmi les trois types de pompes proposées. Faire plus de pompes que son contrat ne rapporte aucun point supplémentaire. Si le contrat n'est pas rempli, le nombre de pompes comptabilisé est divisé par deux. Le maximum de pompes dans un contrat est de 80 pompes quelque soit le type de pompes choisi et le minimum est de 1 pompe.

Voici le calcul du nombre de points :

- Si le contrat est réussi : Total = Nb de pompes réalisées x Coefficient x 10 + 200
- Si le contrat est raté : Total = (Nb de pompes réalisées x Coefficient x 10) / 2 + 200

Le score maximum est donc de 1110 points pour cette épreuve (le seul moyen de l'obtenir est de réaliser 70 pompes déclinées). Le score minimal est de 203 points (en échouant un contrat de 1 pompe inclinée).

Vous ne disposerez que d'une seule tentative, sans pause autorisée, les pompes devant être enchaînées.

Convocations

Toutes les épreuves se déroulent le midi. Chaque concurrent est convoqué à la date choisie lors de son inscription, tout changement doit être notifié aux responsables d'épreuves et / ou aux organisateurs dans la mesure du possible.